



# AVIS PUBLIC

est par le présent donné aux contribuables de la municipalité de NEWPORT  
par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Lise Houle.

## **AVIS DE MOTION** **RÈGLEMENT 2019-57 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME** **551-00.**

**AVIS DE MOTION** est donné par la conseillère Jacqueline Désindes à l'effet que, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, sera soumis pour adoption le règlement no 2019-57 modifiant le Plan d'urbanisme numéro 551-00 afin de permettre l'implantation de nouveaux usages à l'intérieur de certaines grandes affectations, de clarifier la localisation de la zone de contraintes anthropiques suite à la réforme cadastrale et de modifier les limites des grandes affectations « Agricole », « Forestière » et « Rurale », sera présenté pour adoption.

**Un** projet du règlement est présenté séance tenante.

*Lise Houle*

DONNÉ à Newport  
Ce 12e jour du mois de juin 2019.

Lise Houle,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière